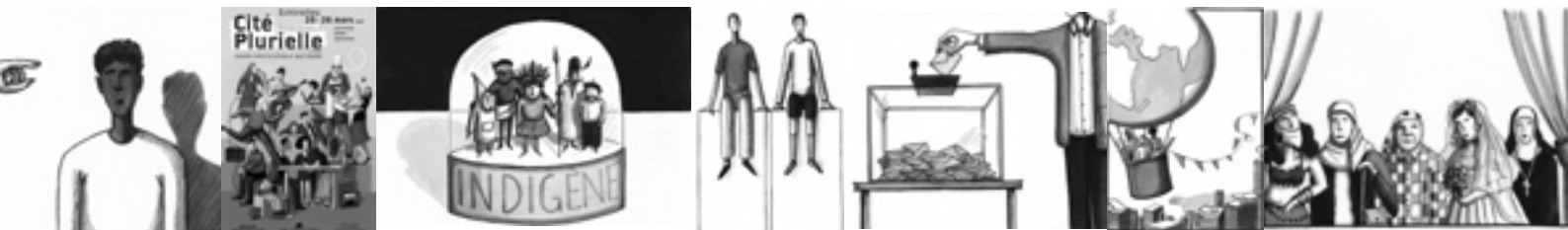




# DERRIÈRE LES MOTS...

Sens et détournements des mots



En matière de lutte contre les discriminations racistes, plus que dans n'importe quel autre domaine, les mots employés ne sont ni neutres ni anodins. Au contraire, ils sont surchargés de sens et sont révélateurs des discours et des postures contradictoires qui s'affrontent les unes les autres. Les mécanismes et les logiques qui les animent doivent pouvoir être repérés.

Nous tentons ainsi à notre échelle de proposer un lexique critique des termes présents dans le débat portant sur les discriminations. Ces mots lourds de sens ont été choisis par les membres du collectif Cité Plurielle. Ce lexique s'inscrit dans un travail de réflexion et de définition de la thématique annuelle et de l'ensemble des débats rythmant cette semaine contre le racisme et pour l'égalité.

## Table des matières

### *La société*

Égalité .....	<b>02</b>
Islam .....	<b>03</b>
République .....	<b>04</b>
Altermondialisme .....	<b>05</b>

### *Les citoyens*

Français .....	<b>06</b>
Arabe .....	<b>07</b>
Jeune .....	<b>08</b>
Étranger .....	<b>09</b>
Indigène .....	<b>10</b>
Sans-papiers .....	<b>11</b>

### *La politique*

Immigration .....	<b>12</b>
Identité .....	<b>13</b>
Discrimination .....	<b>14</b>
Intégration .....	<b>15</b>
Diversité .....	<b>16</b>

### *Les espaces*

Banlieue .....	<b>17</b>
Quartier .....	<b>18</b>
Jungle .....	<b>19</b>

### *Et encore*

Voile .....	<b>20</b>
-------------	-----------

# Égalité

nf 1. État de ce qui est égal, équivalent; état de ce qui est uni, régulier. 2. Principe selon lequel tous les citoyens peuvent invoquer les mêmes droits.

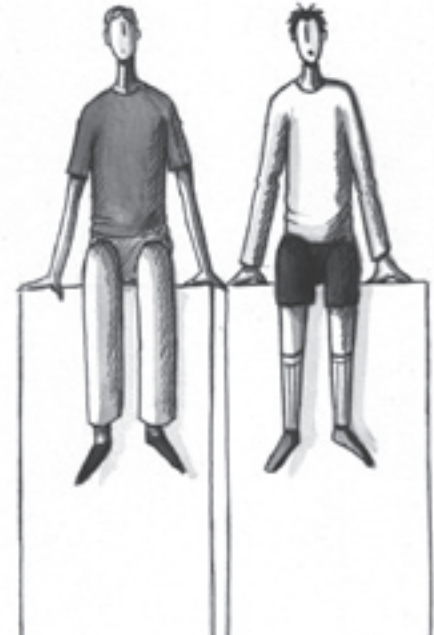
On retrouve la notion d'égalité dans la philosophie grecque - pour laquelle il n'y a pas de justice sans égalité — comme dans la Révolution française, à travers la déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui précise que les hommes naissent libres et égaux en droit. Pourtant, les sociétés libérales modernes restent marquées par le maintien et la croissance d'inégalités. Le triple constat dressé par Rousseau au 18e siècle semble toujours d'actualité.

1. Les inégalités découlent essentiellement des mécanismes du marché économique, variables d'une société à l'autre, mais présents dans toute société.
2. Les inégalités tendent à se cumuler. En effet, les individus issus de familles modestes ont moins de chances d'atteindre un niveau d'instruction élevé, et de ce fait, de parvenir à un statut social élevé et à une profession valorisée et bien rémunérée.
3. Pour maintenir l'unité, l'autorité publique doit faire en sorte que les riches ne soient pas trop riches et les pauvres pas trop pauvres, mais en même temps elle ne doit pas se faire d'illusion sur les limites des politiques d'égalité. Le système politique intervient de façon diverse et complexe pour régler, réguler et corriger le fonctionnement des marchés, des économies socialistes aux économies libérales. Ces dernières cherchent à promouvoir l'égalité des chances et à contenir les inégalités dans des limites acceptables pour la paix sociale.

Devant la permanence des inégalités sociales, culturelles, économiques qui, comme l'a montré Bourdieu, se transmettent au sein de la famille, une tendance actuelle vise à faire appel à la notion d'équité, qui se définit par « ce qui est juste, impartial ». La recherche de l'équité se traduit par le fait d'essayer d'atténuer les discriminations en accordant, au nom de la justice sociale, des avantages aux individus qui de par leur origine, leur sexe, leur handicap, etc. sont reconnus comme ayant moins de chance de pouvoir atteindre « l'égalité ». Le commerce équitable et les quotas d'entrée dans les grandes écoles en sont des exemples.

**L'équité apporte-t-elle plus de garanties que l'égalité?**

**N'est-elle pas au contraire une forme de promotion de l'égalité « au rabais », qui laisserait perdurer un système basé sur des discriminations?**



# Islam

*nm Religion musulmane. L'Islam : le monde musulman, la civilisation musulmane.*

Le mot désigne avant tout une grande religion monothéiste qui rassemble aujourd'hui environ un milliard trois cent mille croyants de l'Afrique de l'Ouest à l'Indonésie. C'est aussi une civilisation qui s'est enrichie au contact des nombreuses cultures existant sur cette vaste zone.

L'Islam est apparu en Arabie au septième siècle après Jésus-Christ avec la révélation du Coran à Muhammad, appelé aussi Mahomet, vers l'an 620. Cette révélation se situant dans la continuité de celles mentionnées dans la Bible depuis Adam jusqu'à Jésus en passant par Moïse, certains musulmans considèrent que toutes ces révélations ne forment qu'une seule religion. Seules les législations sont différentes. L'Islam repose sur le Coran, l'ouvrage dans lequel les musulmans cherchent des règles de conduite et de pensée individuelles et collectives. Par ailleurs, en tentant d'édifier à Médine un État inspiré des principes du Coran, le prophète et ses partisans confèrent à l'Islam une dimension politique affirmée.

Grâce à ses conquêtes l'Islam se répand sur de vastes territoires et s'affronte aux puissances politiques chrétiennes. Il entretient avec elles des relations conflictuelles de conquêtes et reconquêtes, colonisations et décolonisations mais les périodes de paix et d'échanges réciproques influenceront les deux civilisations. Avec les migrations de population, l'Islam s'est implanté en Occident et celui-ci ne peut être indifférent à son évolution.

Aujourd'hui, l'Islam renvoie parfois à l'image de pays en guerre, d'attitudes d'intolérance et à une menace que certains partis politiques exagèrent volontairement pour mobiliser un certain électorat. Le monde musulman est en fait pluriel, traversé par des débats autour de la nécessité de se moderniser.

Un regard sur l'histoire de la civilisation islamique rappellerait que cette civilisation a su intégrer les influences extérieures et produire des œuvres qui ont enrichi le patrimoine de l'humanité et ont contribué à son rayonnement, ce qui prouve la capacité d'ouverture de l'Islam en tant que civilisation.



# République

*ou Gouvernement dans lequel le peuple exerce la souveraineté directement ou par l'intermédiaire de délégués élus.*

La république est aujourd'hui le type de régime le plus répandu dans le monde. Même si on a tendance à l'associer à la démocratie, c'est-à-dire au gouvernement du peuple, beaucoup de régimes républicains ont été accaparés par des dictateurs. Étymologiquement le terme république vient du latin *res publica*, qui signifie la « chose publique », c'est-à-dire ce qui est l'affaire de tous, tout au moins l'affaire de ceux qui sont en âge et en capacité d'exercer leurs droits de citoyens.

La république est apparue à Athènes au cinquième siècle avant Jésus-Christ. C'était un modèle de démocratie directe où les citoyens pouvaient participer directement aux décisions politiques. Cependant, cette république excluait du vote les femmes, les étrangers et les esclaves. Ensuite, la république romaine, fondée en 450 avant notre ère a servi de base à plusieurs régimes. Les représentants des citoyens siégeaient au Sénat et rédigeaient les lois alors que les consuls élus pour un temps limité détenaient le pouvoir exécutif. Ce régime s'est écroulé avec l'instauration de l'Empire par César. La république ne réapparaîtra que beaucoup plus tard avec l'indépendance des États-Unis d'Amérique et la Révolution Française, qui proclame la première république en septembre 1792.

Dans le monde contemporain, la république s'appuie sur une Constitution qui définit les pouvoirs des diverses instances : parlement, gouvernement, présidence et leur mode d'élection par suffrage direct ou indirect. Lorsque la constitution est modifiée en profondeur, on proclame une nouvelle république. En France, la cinquième République est en place depuis 1958.

Dans les représentations courantes, la république est liée à la promotion de la liberté, des idéaux de fraternité et d'égalité. Avec la IIIe République, la loi de séparation des églises et de l'État de 1905 a permis de réduire l'influence de l'Église catholique. De ce fait, la république est aussi associée à la laïcité. Ainsi, l'État ne reconnaît et ne finance aucun culte et garantit la liberté de religion.

La globalisation favorise le mélange entre les cultures et les sociétés. Ces interactions représentent un défi auquel la république et l'esprit républicain doivent faire face pour éviter les divisions et la multiplication des conflits internes accrues en temps de crise. Cela se fait en réaffirmant ces valeurs perçues comme la base du vivre ensemble et en recherchant l'intérêt général. Mais cet appel serait sans doute plus efficace si la république agissait fortement pour réaliser concrètement ses idéaux, en particulier l'idéal d'égalité entre les citoyens.



# Altermondialisme

*nm Ensemble des conceptions des partisans de l'altermondialisation.*

L'altermondialisme est un mouvement social né lors de la réunion de l'Organisation Mondiale du Commerce de Seattle en 1999. A cette occasion, 1200 associations, O.N.G\*, syndicats etc..se sont rassemblés pour protester contre la mondialisation néolibérale qui accroît les inégalités et le chômage et dégrade l'environnement. Depuis, ce mouvement se rencontre lors des sommets regroupant les décideurs de l'économie mondiale : F.M.I\*, forum de Davos, G8, sommets européens etc.. Il regroupe notamment des syndicalistes inquiets pour l'emploi dans les pays industriels, des défenseurs de l'environnement, des militants politiques, des humanitaires et des intellectuels du tiers-monde préoccupés de l'accroissement des inégalités entre pays pauvres et pays riches.

Leurs revendications portent d'abord sur les questions sociales puisque au niveau national et international, la croissance économique a conduit à une augmentation importante des inégalités et une précarisation générale de l'emploi touchant toutes les couches de la société. Mais d'autres sujets sont abordés: les droits de l'homme, le développement humain, l'environnement etc.

Depuis 2001, les militants se sont organisés autour d'un Forum social mondial. Cette rencontre est impulsée par des associations comme ATTAC\* et privilégie la réflexion en vue de propositions alternatives. Le slogan : « une autre mondialisation est possible » permet de se démarquer des postures protectionnistes et souverainistes condamnées à l'échec. Il marque l'acceptation de la globalisation des échanges économiques à condition qu'elle soit contrôlée par les citoyens et menée dans une optique de justice sociale.

Rassemblant des militants originaires de toute la planète, l'alter-mondialisme est le premier mouvement social en phase avec les réalités économiques, politiques, sociales et écologiques du XXIe siècle, depuis les luttes des paysans sans terre jusqu'aux tentatives de contrôle des dérives du capitalisme financier. Il représente un espoir pour tous ceux qui refusent une mondialisation libérale.

*\* La notion de « mondialisation » renvoie ici au capitalisme actuel sous toutes ses formes : ouverture des marchés, position hégémonique de la puissance américaine, rôle des institutions internationales (O.M.C., F.M.I. ou Banque mondiale).*

*FMI Fond Monétaire International*

*OMC Organisation mondiale du Commerce*

*ONG Organisation Non Gouvernementale*

*ATTAC Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide au Citoyen*



# Français

adj et n Relatif à la France. Personne qui habite en France. Langue parlée dans les régions francophones.

Un Français n'est pas nécessairement un habitant de la France : des étrangers habitent en France et des Français vivent à l'étranger. Juridiquement, un Français est une personne qui possède la nationalité française. Elle doit donc se conformer aux lois inscrites dans le Code Civil et bénéficie des droits civiques et politiques prévus par Constitution de la République française. En 2008, on recensait 63,3 millions de personnes disposant de la nationalité française, dont 2,2 millions vivaient à l'étranger.

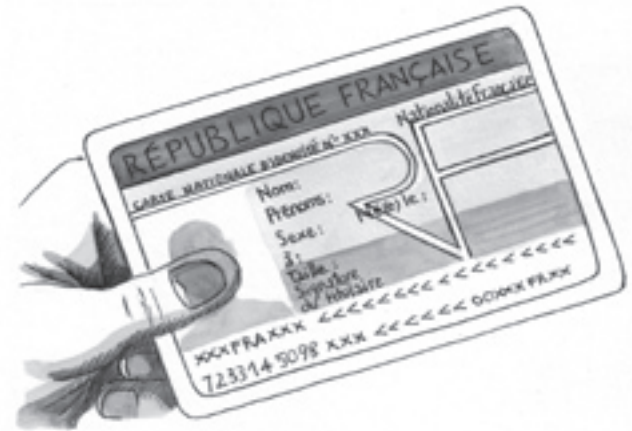
La conception de la nationalité française a évolué au fil du temps. Sous l'Ancien Régime, pour être Français, il fallait prêter allégeance au Roi et pratiquer la même religion que lui, le Catholicisme. Les Juifs et les Protestants n'ont obtenu la citoyenneté française qu'après la Révolution. Ensuite, à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, la conception de la nationalité française va s'appuyer avant tout sur la volonté de vivre ensemble. Pour Ernest Renan, la Nation doit être « un plébiscite de tous les jours ». Contrairement à l'Allemagne, qui privilégie le droit du sang pour acquérir la nationalité, en France, c'est le droit du sol qui prime.

La loi française de 1889 prévoit diverses manières d'accéder à la nationalité française. Ainsi, un enfant d'étrangers né en France devient systématiquement Français à sa majorité, à condition qu'il ait résidé suffisamment en France, sauf s'il demande explicitement à garder sa nationalité d'origine. Il est aussi possible de devenir Français pour un étranger majeur qui n'est pas né en France mais qui y réside de façon régulière. La loi de 2003 prévoit qu'il peut bénéficier d'un décret de naturalisation, s'il fait la preuve de son « assimilation à la communauté française » notamment par sa maîtrise de la langue française. Des personnes mariées à un conjoint français ou les enfants adoptés par des parents français peuvent aussi obtenir une déclaration de nationalité française.

Il est possible de perdre la nationalité française, comme cela s'est vu de 1915 à 1944 avec les Français naturalisés en provenance d'un pays ennemi. Par ailleurs, jusqu'en 1945, les femmes épousant des étrangers perdaient la nationalité française et ne pouvaient la transmettre à leurs enfants.

*Qu'est ce qu'être français aujourd'hui?*

*La France est-elle éternelle, blanche et catholique ou le produit complexe et changeant de la population qui y vit?*



# Arabe

*adj et n Relatif aux peuples parlant l'arabe. Nm Langue sémitique parlée en Arabie, en Afrique du Nord et au Proche-Orient.*

Les Arabes forment un peuple dont le critère distinctif est l'usage de la langue arabe. Cette langue est née avant le IX<sup>e</sup> siècle dans des tribus nomades du nord du désert d'Arabie. Avec la naissance puis le développement de l'Islam, ce peuple sort de la péninsule et disperse sa langue dans tout le Proche-Orient et le Moyen-Orient et jusqu'en Afrique du Nord et en Espagne. L'arabe devient alors une langue très parlée et notamment par de nombreux savants, écrivains et philosophes qui vont compter dans l'histoire des sciences et de la pensée. Aujourd'hui, on peut estimer à 220 millions le nombre d'Arabophones répartis dans vingt-deux pays.

On peut parler d'un « monde arabe ». Celui-ci est toutefois très divers du point de vue ethnique et racial. Du point de vue religieux, l'Islam y est dominant mais cohabite avec des minorités religieuses (juives et chrétiennes) et linguistiques (comme les Kurdes et les Turkmènes au Moyen Orient ou les Berbères en Afrique du Nord). Se dire Arabe est donc plus un acte d'affirmation politique et culturelle que le résultat d'une généalogie qui fait remonter ses ancêtres aux tribus de la péninsule arabique.

La conscience de l'unité arabe est récente. Elle est apparue avec la volonté de sortir de plusieurs siècles de domination ottomane d'abord puis européenne. Le panarabisme est une idéologie d'inspiration laïque qui prône l'unité politique du monde arabe. Cette unité paraît aujourd'hui très utopique mais il existe des instances supra-nationales, comme la ligue arabe fondée en 1945, qui s'efforce d'entretenir les liens entre des pays aux intérêts souvent divergents et d'arbitrer les conflits.

Dans le langage courant, l'utilisation du terme d'arabe est ambiguë. Elle est en partie héritée de la période coloniale où les Européens utilisaient le terme avec une connotation négative pour exprimer une distance vis-à-vis des populations autochtones, plutôt que le terme musulman qui avait, lui, une acceptation institutionnelle. Le mot « arabe » n'évoque donc plus toujours cette réalité politique complexe et la culture qui la cimente mais évoquerait plutôt la figure de l'immigré maghrébin. Hier le travailleur, plus souvent d'ailleurs berbère qu'arabe, aujourd'hui le jeune des cités qui ne parle que rarement l'arabe. Le terme ne désigne plus qu'une figure sociale, alors qu'il était initialement rattaché à un vaste ensemble linguistique et culturel à l'histoire riche et ancienne.



# Jeune

Jeune Quartier République  
Intégration Banlieue Identité  
Français Immigration Extra  
Diversité Islam Jungle Discrimination Sans papiers  
Egalité Arabe Altermondialiste Indigène  
Voile

adj Peu avancé en âge, qui appartient à la jeunesse.

Ce qualificatif comporte une dimension valorisante, « Vous faites jeune ! Vous savez rester jeune ! ». Mais il désigne aussi parfois plus une figure sociale qu'une période de la vie : « le jeune ». A chaque époque, les jeunes interpellent l'ensemble de la société qu'ils questionnent sur leur avenir et la place qu'ils peuvent y occuper. La société actuelle est donc à la fois de plus en plus « accro au jeunisme » et préoccupée par les jeunes qui tendent à remettre en cause l'ordre établi.

Les démographes considèrent qu'aujourd'hui, on est encore jeune tant qu'on n'a pas dépassé la moitié de l'espérance de vie moyenne. En France, on est donc jeune jusqu'à 41 ans. Il y a deux siècles, à cet âge là, on était déjà presque vieux.

Le « jeune de quartiers populaires » apparaît comme l'incarnation contemporaine de la figure menaçante de la jeunesse, après bien d'autres qui ont marqué l'histoire depuis les jeunes révolutionnaires de 1789 jusqu'aux étudiants gauchistes des barricades de mai 1968 en passant par les blousons noirs des années cinquante. Cependant, ces jeunes là étaient qualifiés comme gauchistes ou révolutionnaires. Les « jeunes des quartiers populaires » sont rassemblés sous le seul critère de leur âge et leur lieu d'habitation. C'est oublier que les profils de ces jeunes sont aussi divers et multiples que ceux des cinquantenaires d'un même lotissement : partagés entre études, emploi, implication dans des activités, famille et amis. L'étiquette « jeunes de quartiers populaires » contribue donc à gommer cette diversité et la richesse qu'elle représente. La stigmatisation qui en découle rend difficile l'accès à l'emploi. La focalisation des médias sur l'image des « jeunes de banlieue » émeutiers et casseurs, chômeurs et marginaux se renforce alors d'elle-même.



# Étranger

Jeune Quartier République  
Intégration Banlieue Identité  
Français Immigration  
Diversité Islam Jungle Discrimination  
Egalité Arabes Altermondialiste Voile  
Indigène

(ère) adj et n 1. Qui est d'une autre nation. 2. Qui n'appartient pas à un groupe, à une famille, à une ville. Adj 1. Qui n'appartient pas à la nation où on vit; qui concerne les rapports avec les autres nations. 2. Qui est sans relation, sans rapport avec. 3. Qui n'est pas connu.

Le terme étranger est une notion juridique contrairement au terme immigré, qui relève de la démographie et de la sociologie. Est étrangère toute personne qui n'a pas la nationalité française. Cette personne est juridiquement ressortissante d'un autre pays, la plupart du temps, celui dans lequel elle est née. Elle peut passer toute sa vie en France tout en conservant sa nationalité d'origine. Elle sera alors recensée comme étrangère de nationalité espagnole, marocaine, chinoise etc. Elle peut éventuellement être apatride quand elle a perdu sa nationalité d'origine et n'a pas encore acquis une autre nationalité.

Le mot étranger n'est pas synonyme d'immigré. Au moment de son entrée en France, l'immigré est étranger. Au bout d'un certain temps de séjour il peut être devenu Français par acquisition. Le recensement général de la population qui a eu lieu en 1999 a permis pour la première fois de distinguer immigrés et étrangers. Sont immigrées toutes les personnes étrangères nées à l'étranger, qu'elles aient acquis la nationalité française ou qu'elles aient conservé leur nationalité de naissance. A cela s'ajoutent les personnes étrangères nées en France ayant encore leur nationalité d'origine. Il s'agit des enfants d'étrangers nés en France qui sont encore mineurs et de ceux qui ont demandé à garder leur nationalité d'origine. Ces personnes peuvent être qualifiées d'étrangers non-immigrés.

Au recensement de 2006, on dénombre, en France métropolitaine environ 5 millions d'immigrés sur une population totale de 61 millions d'habitants. 3,5 million d'immigrés ont une nationalité étrangère et 1 498 547 ont acquis la nationalité française. Il faut noter que les enfants d'étrangers nés en France et devenus Français à leur majorité en vertu du droit du sol ne sont plus considérés comme immigrés. Statistiquement, la définition de l'immigré s'inspire donc de deux critères, la nationalité et le lieu de naissance alors que la définition de l'étranger ne tient compte que de la nationalité.

Dans les perceptions communes toutefois, le terme d'immigré reste associé à l'origine étrangère et au statut social dévalorisé. Un cadre américain né aux États-Unis et conservant sa nationalité américaine au cours de son séjour en France est un étranger et un immigré pour l'INSEE. Dans le regard de la plupart des Français, il l'est sans doute moins qu'un fils de maçon algérien né en France et devenu Français à sa majorité.



# Indigène

*n et adj* Personne qui est née dans le pays qu'elle habite; autochtone, aborigène. *Adj* Originare du pays.

Étymologiquement, le mot désigne l'habitant traditionnel d'un pays, l'autochtone et il n'a rien de péjoratif. Il pourrait être utilisé pour désigner les habitants d'un pays développé mais son usage à partir des grandes découvertes l'a en fait réservé aux habitants des terres lointaines explorées par les Européens. Avec la colonisation, ce terme, d'abord utilisé pour différencier les habitants originels des colonies de ceux qui venaient s'y installer est devenu un concept juridique définissant un statut particulier. A partir du milieu du XIXe siècle, l'Indigénat devient un régime juridique pratiqué d'abord en Algérie puis généralisé à l'ensemble de l'empire français. Il désigne alors un statut dont les droits sont plus limités que ceux accordés par la citoyenneté française. Mais le terme n'a pas seulement une valeur juridique. Il exprime toutes les formes de ségrégation sociale, culturelle et politique. Tombé en désuétude depuis la décolonisation, le terme est revenu en force depuis quelques années notamment grâce au film *Indigènes* de Rachid Bouchareb (2006) consacré aux combattants nord-africains de la Première guerre mondiale, mais aussi aux revendications des « Indigènes de la République ».

Les « Indigènes de la République » est un mouvement lancé en 2005 par l'appel d'une dizaine d'associations et d'une trentaine de personnalités, intellectuels ou militants associatifs pour la tenue d'assises de l'anticolonialisme. Cet appel se situe dans un contexte de contestation de l'histoire de la colonisation française, avivé par l'article 4 de la loi du 23 février 2005 sur le rôle positif de la colonisation. Le mouvement dénonce aussi la loi de 2004 sur les signes religieux à l'école, loi qui relèverait pour les auteurs d'une démarche colonialiste. Les « Indigènes de la République » dressent un constat: « Discrimination à l'embauche, au logement, à la santé, à l'école et aux loisirs, les personnes issues des colonies, anciennes ou actuelles, et de l'immigration post-coloniale sont les premières victimes de l'exclusion sociale et de la précarisation. » Las de devoir, comme leur parents, décliner leur identité sur le mode défensif, les auteurs ont résolu de l'afficher et même de la revendiquer.



# Sans-papiers

*n Personne qui ne possède pas de papier d'identité ni de document justifiant de la régularité de sa situation en France.*

Ce terme désigne communément les étrangers en situation irrégulière vis-à-vis du droit de séjour en France. Il est issu du mouvement associatif et a été adopté au début des années 1990 pour contrebalancer les connotations négatives associées au mot « clandestin ».

Contrairement à l'image que véhicule le mot « clandestin », un Sans-papier peut être entré en France légalement mais être devenu Sans-papier après le non-renouvellement de son permis de séjour. Si leur situation n'est plus régulière, c'est principalement en raison du resserrement progressif des lois sur l'immigration et le séjour et surtout de la loi Pasqua de 1993.

Pour obtenir un permis de séjour (en général temporaire), plusieurs motivations peuvent encore être invoquées: le droit d'asile, le regroupement familial, un état de santé ne permettant pas le retour, une intégration durable par l'emploi sur le territoire Français, etc.

L'appellation de Sans-papiers contraste avec l'abondance de papiers (souvent même contrats de travail et de déclarations d'impôt) qui est demandée pour attester de leur présence régulière en France. Elle souligne avec une certaine ironie l'importance des papiers officiels pour mener une vie normale aux yeux de la République.

Depuis les années 1950, qui ont vu une forte immigration de main d'œuvre s'installer — d'abord provisoirement puis définitivement — sur le territoire, le regard porté sur les migrants a beaucoup évolué. Jusqu'au milieu des années 1980, les travailleurs immigrés étaient d'abord perçus comme des travailleurs, qu'ils soient en règle ou non. C'est avec le ralentissement économique que la distinction entre immigrés et Sans-papiers s'est instaurée, notamment du fait des partis et syndicats chargés de défendre les ouvriers, qui voyaient dans cette main d'œuvre illégale et corvéable une concurrence directe aux travailleurs déclarés. En réponse à ce phénomène, de nombreux mouvements de Sans-papiers se sont organisés : occupation de l'église Saint Bernard par des demandeurs d'asile en 1996, grèves de travailleurs Sans-papiers, organisation d'un réseau de solidarité autour des enfants de parents Sans-papiers, etc.



# Immigration

nf Action d'immigrer.

Les migrations sont des mouvements de populations d'un point à un autre. Aussi vieilles que le monde, elles sont une constante des sociétés humaines. Les migrations peuvent être internes à un même pays ou internationales. Elles sont :

- saisonnières quand elles se déroulent sur une période courte (liée à une activité agricole, touristique)
- temporaires quand elles se déroulent sur une période longue, souvent indéfinie, qui exige le séjour prolongé dans un pays donné
- définitives quand elles impliquent la volonté de s'installer dans le pays d'immigration et d'abandonner le pays d'origine.

Très souvent les migrations temporaires se transforment en migrations définitives sans que les migrants ne l'aient prévu ni même parfois souhaité.

On peut distinguer plusieurs types d'immigration : immigration économique, immigration familiale, immigration politique (lorsque des migrants fuient la guerre ou la répression), etc. On peut aussi se référer à la nationalité d'appartenance ou d'origine des personnes dont on parle. Cependant, un immigré n'est pas nécessairement un étranger. C'est avant tout quelqu'un ayant quitté un pays ou une région donnée pour vivre et travailler dans un autre pays. Au XIXe siècle, l'importante immigration provinciale en région parisienne subissait de nombreux problèmes d'adaptation et de rejet alors que les populations concernées avaient un statut identique de citoyen français. Aujourd'hui, on connaît une forte immigration de ressortissants français d'outre-mer en métropole.

La France connaît depuis près de deux cents ans une immigration étrangère relativement importante qui a représenté régulièrement entre 4% et 8% de sa population totale. Le phénomène n'est donc pas nouveau. Ce qui est nouveau par contre, c'est la politisation de cette question qui, elle, date des années 1980, avec la montée en puissance du Front National, premier parti politique à avoir fait de l'immigration un fond de commerce électoral.



# Identité

Jeune République  
Intégration Français Banlieue Identité  
Diversité Immigration  
Islam Jungle Discrimination Sans papiers  
Égalité Arabe Altermondialiste Voile  
Indigène

nf 1. Caractère de ce qui est identique. 2. Caractère permanent et fondamental d'une personne, d'un groupe. 3. Signalement exact d'une personne.

L'identité est une notion utilisée par de nombreuses sciences et dans de nombreux actes de la vie courante. Partons de la notion d'identité individuelle. Celle-ci concerne le « sentiment d'identité », ce qui fait que l'individu se perçoit le même, reste le même, dans le temps. Mon identité, c'est donc ce qui me rend semblable à moi-même et différent des autres ; c'est ce par quoi je me sens exister. Mon identité, c'est ce par quoi je me définis et me connais, ce par quoi je me sens accepté et reconnu comme tel par autrui.

Mais l'identité se construit aussi en fonction du monde qui nous entoure. L'individu s'identifie à ceux qui lui ressemblent, à ceux qui parlent sa langue, qui partagent ses valeurs et ses croyances, qui occupent une position sociale semblable à la sienne. Ou, au contraire, l'identité peut aussi chercher à se renforcer en s'opposant, en cultivant un sentiment d'altérité forte par rapport à autrui. Ce qui rassemble les individus d'un même groupe, c'est alors moins leurs traits communs que ce qui les différencie des membres d'un autre groupe. Par exemple, pendant les guerres en ex-Yougoslavie, des gens qui auparavant ne s'étaient jamais sentis Serbes, Croates ou Bosniaques ont été amenés à se sentir tels parce qu'en face d'eux se dressait un groupe qui les agressait justement sur cette base.

Pour combattre ce danger, il faut insister sur le caractère multiple et changeant de l'identité. On n'est pas exclusivement identifié à travers sa religion, sa culture, son statut social, sa nationalité. On peut se sentir tout cela à la fois, plus ou moins l'un ou l'autre au fil de sa vie et des épreuves qu'on peut traverser. On se sentira d'autant plus volontiers Français par exemple que l'on se sentira bien accepté en tant que tel. Cela ne veut pas dire que l'on ne ressent pas pour autant aucune appartenance à son pays d'origine, à sa région de résidence, à sa religion.

*Existe-t-il une identité nationale?*

*Si oui, est-ce le rôle de l'État de la définir?*

*L'identité nationale est-elle la somme des identités individuelles?*



# Discrimination

1. Fait de traiter quelqu'un ou un groupe qui se marque par une ségrégation
2. Faculté de discerner, de distinguer.

Le terme de discrimination signifie étymologiquement « séparer », « distinguer ». C'est l'application d'un traitement à la fois inégal et différent à un groupe en fonction de traits, réels ou imaginaires, socialement construits comme « marques négatives » ou « stigmates ».

Il existe plusieurs formes de discrimination. Certaines sont légales et varient en fonction de ce qui est considéré comme acceptable ou inacceptable à un moment donné. La loi, elle (et notamment la loi de lutte contre les discriminations de 2001), définit des critères qui ne peuvent pas être pris en compte pour rejeter un candidat à un emploi, un logement ou une autre catégorie de biens ou de services. Ces critères permettent de lutter contre les discriminations directes, c'est à dire les actes volontairement discriminatoires, ou contre les discriminations indirectes : des actes dont l'intention n'est pas raciste mais qui mettent en œuvre un traitement objectivement inégalitaire qui handicape les individus appartenant à un groupe minoritaire.

Cependant, on peut aborder cette question sous un angle plus large, en considérant que les discriminations, qu'elles soient directes ou indirectes, sont le produit de l'existence de déséquilibres socio-économiques ou d'inégalités sociales qui dépendent de l'histoire des sociétés. Ainsi, l'essentiel des discriminations n'est pas le fruit d'un processus extérieur aux rapports sociaux (comme le serait le modèle d'un racisme-virus qui contaminerait toute la société). Elles ne sont pas non plus réductibles à des processus psychologiques ou individuels (des individus racistes, contaminés par une pensée raciste). Elles trouvent en fait leur fondement dans le fonctionnement du système social. Les discriminations sont donc constituées des processus invisibles d'assignation à une place dans la hiérarchie sociale en fonction d'un critère réel ou supposé (par exemple, l'appartenance à une « race »). La lutte contre les discriminations racistes n'est donc rien d'autre qu'une lutte pour l'égalité sociale.

*La discrimination positive est-elle une action globale compensatrice des inégalités qui caractérisent une société, visant à agir sur les causes profondes des discriminations racistes (dans le fonctionnement du système scolaire, les procédures d'attribution de logements, etc.) ?*

*Ou se borne-t-elle à mettre en place une politique des quotas qui contribue à faire émerger une « minorité issue de la minorité », sans toutefois toucher au système inégalitaire ?*



# Intégration

nf Action d'intégrer, de s'intégrer.

Le verbe « intégrer » est un emprunt de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle au latin *integrare*, « réparer, remettre en état ». Son sens initial a disparu depuis longtemps, remplacé par un sens mathématique issu du calcul intégral: celui de l'incorporation d'éléments étrangers à un ensemble constitué. C'est seulement à partir des années 1950 que la notion de nationalité entre en considération dans le terme intégrer : on l'utilise alors pour désigner l'entrée des étrangers, ou de ce qui est étranger dans la société française ou la nationalité française.

De même, ce terme était utilisé pour évoquer le lien idéal entre la France et les colonies, celui d'une association équivalent à une assimilation.

Depuis la fin des années 1980, le mot « intégration » est adopté par les politiques publiques. Ainsi, en 1990, un Haut Conseil à l'Intégration est mis en place, qui en propose une définition. Celle-ci insiste sur le respect des cultures et des valeurs des différentes composantes de la société française et sur les solidarités et l'acceptation de règles communes nécessaires au vivre-ensemble. Elle définit aussi l'intégration comme un processus inscrit dans le temps, qui peut être accéléré par des interventions publiques. L'intégration devient alors le mot d'ordre de toutes les politiques en direction des descendants d'immigrés, dans une logique qui n'est guère éloignée de celle, plus lointaine et plus coloniale, de l'assimilation. Une loi de 2006 rend par exemple obligatoire la signature d'un contrat d'accueil et d'intégration pour tout nouvel entrant sur le territoire pour un séjour de longue durée, qui impose la connaissance de la langue et des institutions.

Dans le discours de justification des discriminations racistes, le mot intégration va de pair avec les mots « étrangers » et « immigrés ». Phrase type: « les immigrés ne sont pas intégrés ». L'intégration est une forme d'injonction toujours répétée, car jamais tout à fait réalisée car jamais réalisable. Pour celui qui doit s'y contraindre, elle est finalement un horizon inatteignable et donc constructeur d'une limite entre un « eux » et un « nous » et par là même producteur d'un processus de discrimination. L'intégration est un des vecteurs forts des mécanismes de discrimination systémique, ce qui questionne donc fortement la possibilité d'articuler une politique d'intégration et de lutte contre les discriminations.

*Qu'est-ce qu'être intégré? Comment cela se mesure t-il?*

*Un chômeur « français de souche » est t-il mieux intégré qu'un salarié issu de l'immigration?*



# Diversité

nf Variété, Pluralité.

La diversité est un fait dont on a pris conscience quand elle a paru menacée. Elle s'est alors transformée en concept et a inspiré diverses politiques pour la préserver.

D'abord, les politiques de l'environnement se sont efforcées de protéger et de promouvoir la « biodiversité ». Par la suite, le terme de diversité a inspiré les politiques culturelles luttant contre le développement d'une culture de masse écrasant les cultures minoritaires et dominées. Depuis 2001, la diversité culturelle est reconnue par l'Unesco comme un « héritage commun de l'humanité » dont la sauvegarde est un impératif. En France, les Gouvernements font souvent appel à la notion d'exception culturelle pour défendre la production française, mais elle est réticente à reconnaître la diversité à l'intérieur de ses frontières, en refusant par exemple de signer la charte européenne des langues régionales et minoritaires.

La diversité s'est finalement popularisée en France autour de la lutte contre les discriminations. Elle a ainsi fait l'objet d'une charte signée depuis 2004 par 2707 entreprises pour se préserver des accusations de recrutement et « faire de la diversité un atout ». Dans la sphère politique, le constat d'une représentation insuffisante des certaines catégories de Français dans les partis politiques ( femmes et « minorités visibles » ) a incité les partis à ouvrir leurs listes à des « représentants de la diversité ». Néanmoins, le personnel politique issu de l'immigration, plus présent dans les Conseils Municipaux, est encore largement sous-représenté dans les instances nationales.

On peut soupçonner la politique de promotion de la diversité de chercher avant tout à faire diversion devant le maintien des inégalités. Ce n'est pas parce que les groupes dominants seront un peu plus diversifiés dans leur composition qu'ils n'en seront pas moins dominants.

Pour finir, la question de la mesure de cette diversité soulève de nombreux débats. Les défenseurs des statistiques ethniques insistent sur le fait que c'est le meilleur moyen de connaître précisément les inégalités sociales associées à l'origine. Mais leurs opposants, au contraire, font ressortir, qu'outre la difficulté technique de produire de telles statistiques, elles risquent d'enfermer les citoyens dans une identité réductrice et de créer des divisions artificielles.

*Pourquoi l'expression « jeune issu de la diversité » a-t-elle remplacé « jeune issu de l'immigration » ?*



# Banlieue

*nf* Ensemble des agglomérations qui environnent un centre urbain et participent à son activité.

Le terme « banlieue » est apparu au 13<sup>ème</sup> siècle et désignait alors une couronne d'une lieue (4km) autour d'une ville. Mais la banlieue est vraiment née avec la révolution industrielle (à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle) alors que de très nombreux paysans pauvres quittaient la campagne pour se faire embaucher dans les usines. Devant le peu de logements disponibles, les nouveaux arrivants ont dû s'installer à la hâte dans les espaces périphériques, où les villes ont repoussé les populations et les activités dont elles ne voulaient pas. Cela explique qu'une connotation négative a très vite été associée au terme de banlieue, en France et dans la plupart des pays latins. Au contraire, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, ce sont les couches moyennes et aisées qui ont quitté la ville pour s'installer à la périphérie dans un cadre plus spacieux et plus agréable. Dans ces pays, le terme de banlieue a donc plutôt une connotation résidentielle que populaire et industrielle. Aujourd'hui, la majorité de la population mondiale habite dans des banlieues et c'est là que se développe la croissance démographique.

En France, les villes de banlieue, qu'elles soient riches ou pauvres se sont développées souvent de manière confuse et improvisée puis se sont peu à peu réorganisées. La plupart d'entre elles se sont dotées d'équipements et ont pu attirer des entreprises et des emplois qui diminuent leur dépendance vis-à-vis des villes-centres. Pourtant très hétérogènes, les banlieues sont souvent réduites par des représentations négatives et stigmatisantes aux seuls quartiers HLM marqués par un fort taux de chômage des habitants, des problèmes de délinquance juvénile et une forte proportion d'habitants immigrés ou issus de familles immigrées. Ces représentations, souvent relayées avec complaisance par les médias cachent une réalité beaucoup plus diversifiée de la banlieue et laissent dans l'ombre de nombreuses réalisations innovantes sur le plan social, environnemental et culturel qui ont eu lieu dans de nombreuses banlieues populaires au cours des dernières années.



# Quartier

nm 1. Portion d'un objet divisé en quatre ou plus de quatre parties. 2. Masse importante détachée d'un ensemble. 3. Chacune des phases de la lune. 4. Division administrative, partie d'une ville.

Un « quartier » est un sous-ensemble de ville. Administrativement, il se définit par des limites précises : rue, avenue, limite de la commune... Ce découpage sert de base aux recensements de population pour connaître le nombre d'habitants qui y résident, leur âge, leur niveau de vie, le nombre de commerces, d'entreprises ou d'écoles qu'on y trouve, etc. Ces données permettent de mettre en évidence des grandes tendances : il y a des quartiers plutôt résidentiels, commerçants, ouvriers, riches ou pauvres. Bien sûr, ces tendances ne prennent pas en compte toutes les situations : il y a des pauvres à Neuilly-sur-Seine et dans le quartier chinois du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il n'y a pas que des Chinois.

À côté du quartier comme découpage administratif, il y a le quartier tel que les habitants le perçoivent : ils peuvent se sentir toujours dans leur quartier, même s'ils en ont franchi les frontières administratives. Cette dimension du quartier est appelée « subjective » car elle dépend du vécu de chacun.

La notion de « quartier populaire » est, elle aussi, plutôt subjective : elle dépend du point de vue de chacun et peut prendre un sens négatif comme un sens positif. Un quartier peut être populaire parce que ses habitants appartiennent pour la plupart à ce que l'on appelle les « milieux populaires », définis avant tout par la modestie de leurs ressources. Ces quartiers sont souvent la cible de programmes visant à améliorer le bâti, à installer des équipements et à y favoriser une « mixité sociale » qui tarde toujours à advenir.

Mais un quartier est aussi populaire au sens où il attire et où l'on s'y attache tout simplement parce que l'on s'y sent bien. Ce sont les liens que les habitants parviennent à créer entre eux qui rendent le quartier populaire. Ce genre d'image évoque a priori plutôt les anciens faubourgs ouvriers, aujourd'hui assez proches du centre ville, avec une population encore composite que les cités HLM de la périphérie, perçues, souvent à tort, comme des concentrations exclusives de difficultés sociales. Pourtant il y a aussi de l'animation dans les cités d'habitat social de la périphérie, de la mixité en termes de générations et d'origine et des temps de convivialité. À l'inverse, l'insécurité n'épargne pas les quartiers centraux. Néanmoins, le terme « quartier populaire » est rarement utilisé pour désigner les grands ensembles HLM, plutôt désignés par des termes à connotation négative tels que : « zones urbaines sensibles », « quartiers en difficultés sociales » etc.



# Jungle

Jeune République  
Quartier Identité  
Intégration Français Immigration Etrangers  
Diversité Islam Jungle Discrimination Sans papiers  
Egalité Arabes Altermondialiste Voile  
Indigène

nf 1. Dans les pays de mousson, végétation très épaisse et exubérante. 2. FIG  
Société humaine où règne la loi du plus fort.

Le mot désigne à l'origine une forêt tropicale dense de l'Asie du sud. Symboliquement, il renvoie à un univers sauvage où domine la loi du plus fort, la loi de la jungle. C'est aussi un style musical à l'origine de la naissance de la drum and bass.

Dans l'actualité récente, le mot jungle a été utilisé pour désigner les rassemblements d'immigrés sans-papiers autour de Calais, et notamment au centre d'accueil de la Croix-Rouge à Sangatte.

Jusqu'à sa fermeture le 16 décembre 2003, ce centre hébergeait en moyenne près de 1800 personnes venues du monde entier et en particulier de pays en guerre comme l'Irak et l'Afghanistan. Ces migrants cherchaient à atteindre l'Angleterre pour y trouver refuge, parce qu'elles parlaient Anglais ou avaient déjà de la famille ou des amis là-bas, mais aussi parce que les conditions d'accès au droit d'asile étaient plus souples en Angleterre qu'en France et permettaient notamment de travailler.

Le centre d'accueil n'existant plus, les personnes se sont déplacées sur le littoral où elles subissent de très fortes pressions policières. Mais elles bénéficient parfois de l'aide des habitants pour se ravitailler, se laver et donner de leurs nouvelles à leurs familles, comme le montre le film de Philippe Lioret *Welcome*, sorti en 2008.

Ces migrants et les conditions dans lesquels ils vivent illustrent de façon dramatique les problèmes de l'asile aujourd'hui. Les pays européens continuent à se renvoyer les demandeurs d'asile dont ils ne veulent pas, sans apporter de solutions aux souffrances des migrants.

***Comment ces personnes et les lieux qu'elles ont investit pour survivre peuvent-ils être qualifiés de jungle?  
A quoi renvoie ce mot dans l'utilisation qu'en font les médias?***



# Voile

nm 1. Étoffe destinée à couvrir ou à protéger. 2. Coiffure de tissu fin servant à couvrir la tête, le visage.

Le terme qui en Français désigne une coiffure couvrant les cheveux n'évoque plus guère aujourd'hui les foulards portés dans les campagnes ni les voiles de tulle blanche portés par les mariées. Ce terme évoque spontanément le voile islamique, expression qui prête à confusion car elle suggère explicitement que le port du voile est une prescription de la religion musulmane or le lien entre religion et «voile islamique» n'est pas formellement établi; il repose sur des interprétations qui varient selon les lieux et les époques. Si le «voile islamique» existe bien en tant que coutume, et s'il joue un rôle indiscutable de symbole identitaire pour certains musulmans, son fondement théologique n'est pas établi de façon certaine.

La question du voile est abordée deux fois dans le Coran et de façon indirecte, ce qui ne facilite pas son interprétation. Les théologiens traditionnalistes actuels tentent de clore le débat en affirmant que l'obligation de voilement n'est contestée par aucune source islamique et que la question ne se pose pas. Cependant, les théologiens libéraux contestent cette interprétation. Par ailleurs, il y a eu dans l'histoire contemporaine des différents pays musulmans certaines périodes de dévoilement. Les raisons de porter le voile sont multiples et individuelles.

La loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux à l'école n'a pas provoqué de protestations très orchestrées dans le monde politique mais a engendré de nombreux débats dans la société civile. Néanmoins, cette loi n'a pas empêché le port du voile de se développer, en prenant des formes très variées, empruntées parfois à des traditions singulières.



Remerciements :  
Ce document a été réalisé avec l'aide précieuse des bénévoles du collectif Cité Plurielle,  
avec la collaboration de Jacques Barou, sociologue.  
Illustrations, ValB ([valb.neuf.fr](http://valb.neuf.fr))



# DERRIÈRE LES MOTS...

Sens et détournements des mots



*cité plurielle*  
 SEMAINE CONTRE LE RACISME  
 ET POUR L'ÉGALITÉ

Cité plurielle, semaine contre le racisme et pour l'égalité - Édition 2010